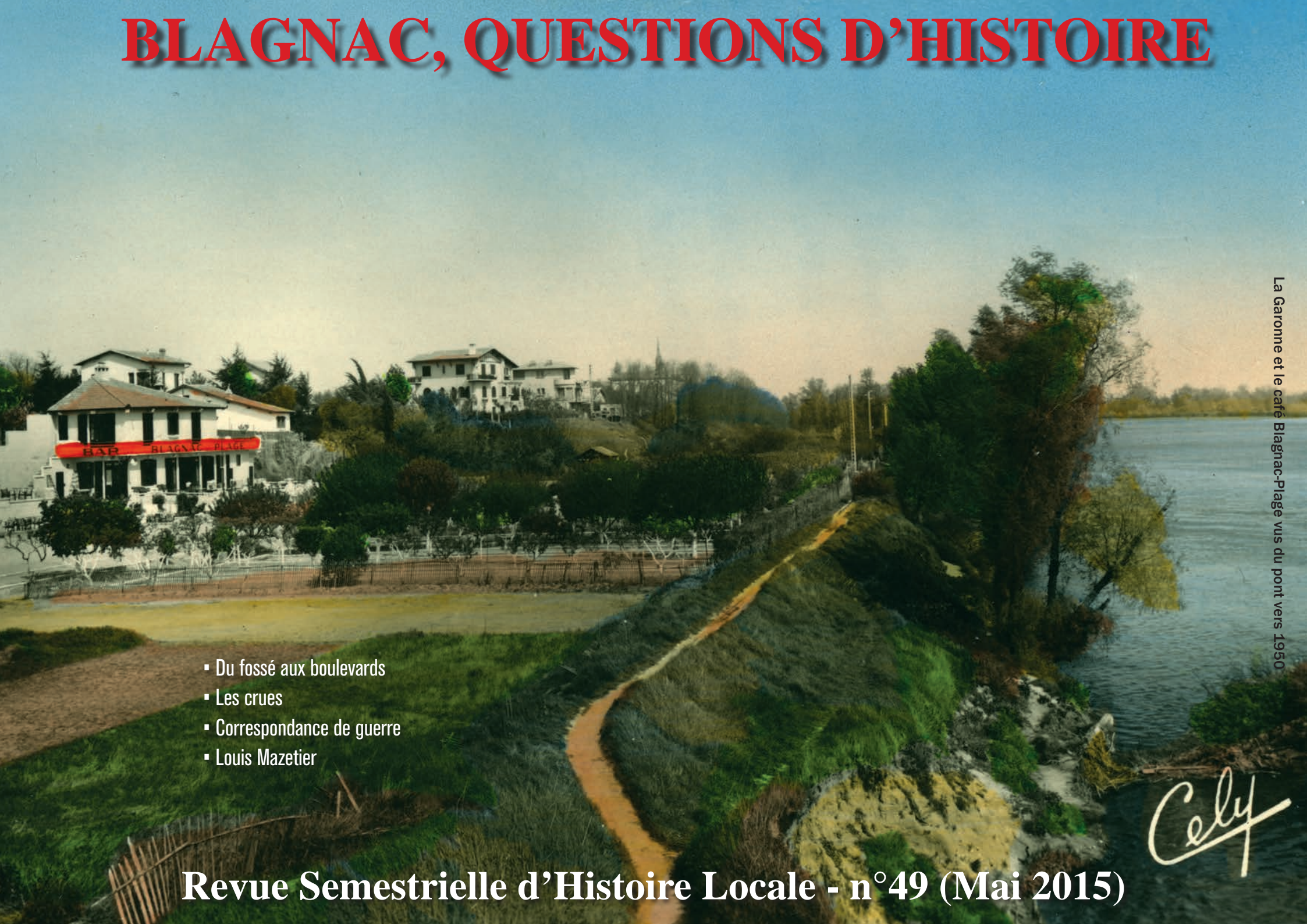


BLAGNAC, QUESTIONS D'HISTOIRE



- Du fossé aux boulevards
- Les crues
- Correspondance de guerre
- Louis Mazetier

Revue Semestrielle d'Histoire Locale - n°49 (Mai 2015)

Cely

Du fossé aux Boulevards

Au début du XIX^e siècle, la Garonne en se déplaçant au fil du temps vers sa rive droite ne coule plus au pied des remparts du « fort » de Blagnac et n'alimente plus le fossé qui l'entoure.

Certes ce grand fossé a perdu son caractère dissuasif face à d'éventuelles attaques ennemies mais son utilité reste indéniable. Il « reçoit les eaux pluviales et les dégorge dans la Garonne » et ainsi « évite l'inondation de beaucoup de maisons lorsque surviennent quelques averses » par contre, dans ce cas, il déborde et endommage l'étroit chemin qui le longe.

Le comblement du fossé

Le 20 juillet 1812, le maire Pierre Rouy lit aux conseillers municipaux « diverses lettres du préfet ». Celui-ci rappelle qu'en février 1810, il a mandaté un ingénieur pour établir un plan concernant « les projets d'embellissement de la commune » et il demande si la municipalité en a tenu compte. Après discussion, le conseil se résout à répondre par la négative. Ce plan, explique-t-il, « entraînerait de trop grandes dépenses » car il prévoit « d'anéantir le grand fossé » et donc « la démolition et la reconstruction de trois ponts ».

Peut-être le manque de moyens financiers est bien réel, mais ces travaux non exécutés provoquent peu à peu l'enlèvement du fossé et la dégradation du chemin public transformé en véritable « borbier ». Aussi, quatre ans plus tard, la nouvelle municipalité se trouve dans l'obligation de s'en charger.

Le 16 février 1816, le maire Gervais Gaillard réunit le conseil municipal, présente la situation et la façon, d'après lui, d'y remédier.

« Le chemin qui entoure le village rend la voie publique impraticable dans l'état de dégradation où il se trouve. Ces dégradations proviennent soit de la stagnation des eaux bourbeuses qui ne peuvent s'évacuer soit des entreprises abusives qu'on s'est permis en y établissant du fumier, des gerbiers, des paliers ou en enlevant la terre ».

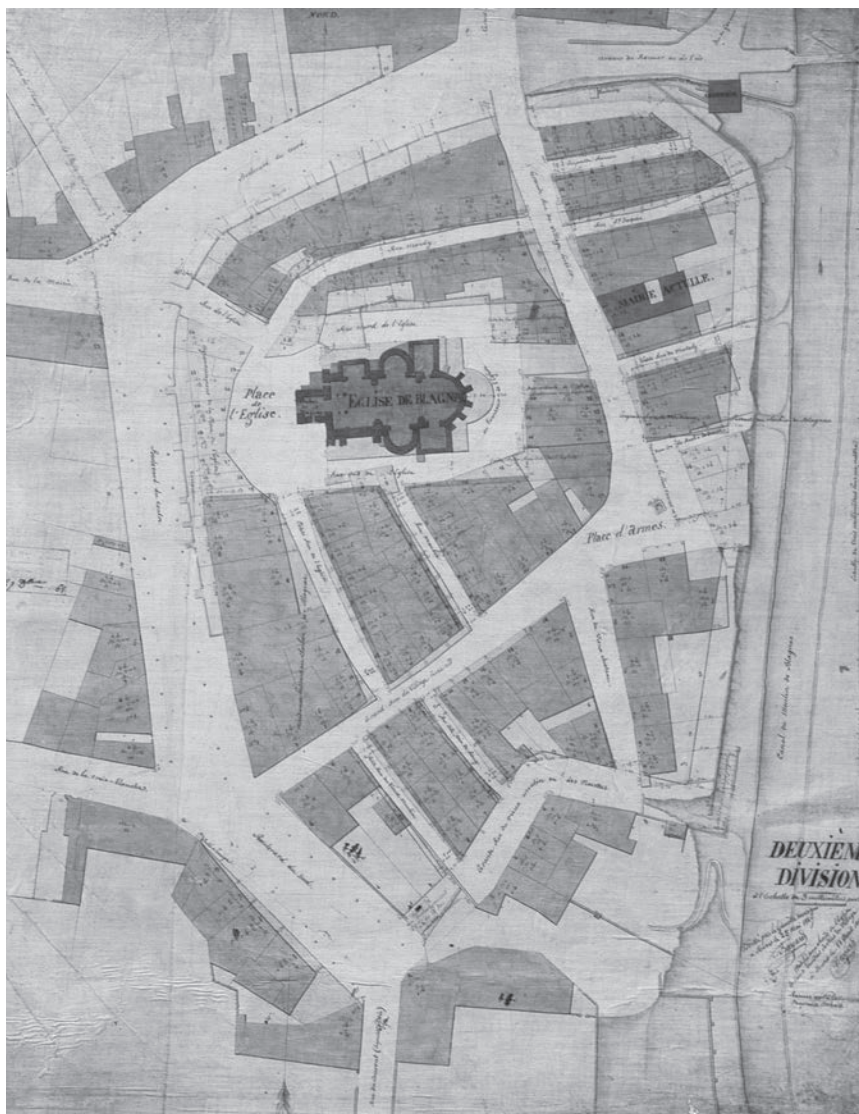
Elles occasionnent « non seulement la putréfaction mais encore le périss-

ement » total ou partiel « des arbres qui existent et exposent les habitations aux dangers des incendies ».

Aussi, Gervais Gaillard pense qu'il est absolument nécessaire de combler le grand fossé et d'utiliser « toute la largeur du terrain entre les maisons (...) de droite et de gauche pour établir au milieu le chemin qui entoure une partie du village depuis la petite porte du parc du Général Compans jusqu'à la Garonne ». Il propose en plus « de planter une allée d'arbres à haute tige en laissant une banquette de deux mètres de chaque côté (...) bornée par un fossé pour y recevoir les eaux et y donner un courant pour leur évacuation ».

► La Plan du XVIII^e siècle avant le comblement du fossé (A.M. Blagnac)





◀
Plan de 1867,
le fossé a été
comblé
(A.M. Blagnac)

Le financement de ces « *réparations urgentes* » ne pose aucun problème grâce « *aux prestations en nature octroyées par l'arrêté préfectoral du 5 avril 1808 pour les chemins vicinaux* ». En effet, remarque le maire « *comme il n'a été fait presque aucun ouvrage aux dits chemins pendant les*

dernières années », la commune « *dispose de près de deux mille quatre cents journées de main d'oeuvre ou charroi* ». Pour la plantation « *des arbres à haute tige de chaque côté du chemin on trouve la dépense dans la valeur des vieux arbres gallés qui doivent nécessairement être vendus* ». Les conseillers municipaux approuvent toutes les propositions du maire, lui donnent tous pouvoirs pour « *diriger et surveiller les ouvrages* ». Ils ajoutent « *que s'il y a un résidu après l'achat des ormeaux il servira à la réparation de la rue de l'Oratoire et pour le déplacement de la croix à l'endroit le plus convenable du côté du mur (de l'église) du septentrion...* » Le préfet donne son accord le 21 février suivant. Le républicain Bertrand Lavigne qui trouve de nombreux défauts au royaliste Gervais Gaillard et le critique énormément, reconnaît « *utile et louable* » la transformation de l'ancien fossé en « *une charmante promenade complantée de deux rangées d'ormeaux* ». Mais il s'indigne de l'arrêté pris par ce maire le 10 avril 1816 et approuvé par le préfet huit jours plus tard. Il le qualifie même de « *honteux* » car il met à l'honneur les armées ennemies commandées en 1814 par le duc de Wellington. Les termes dont voici des extraits peuvent se comprendre venant d'un royaliste sous le règne de Louis XVIII. « *...la nouvelle formation, redressement et réparation du chemin qui entoure la ville (...)*

▶
Boulevard du nord
et futur boulevard
Firmin Pons -
Le café se nomme
«Les Terrasses»
(CPA collection
BHM)





◀ Boulevard du centre ou futur boulevard Jean-Rivet - Arrivée de la diligence (CPA collection BHM)

la construction d'un pont en bois pour la communication (...) interceptée par la fuite d'eau du moulin du général Compans sont sur le point d'être terminés par un enthousiasme et le plus grand dévouement des habitants (...) Voulant faire rapprocher cette voie qui n'avait eu jusqu'à présent aucune dénomination certaine, aux grands événements du retour de l'illustre famille des Bourbons (...) au fait que les armées des alliés commandées par Lord Wellington (...) ont séjourné dans cette commune pour diriger les militaires lors de la Bataille de Toulouse livrée le 14 avril 1814 (...), que les généraux se transportèrent dans l'îlot de l'arigné (...) pour placer leur ponton au grand lit de la rivière afin d'y opérer le passage des troupes qui ont séjourné deux ans et demy dans cette commune (...), elle portera la dénomination d'allée royale ou avenue de Louis XVIII le désiré (...) et le pont en bois construit sur le canal de fuite celle de pont Bourbon (...). Pour perpétuer la mémoire des guerriers de cette vaillante armée qui sont morts pour la grande cause du retour des Bourbons (...), il sera érigé une croix à l'extrémité de la dite allée royale dans l'îlot de l'arigné ou île Bourbon près de la rivière (...). Ces dénominations seront rapportées au cadastre, aucune autre ne sera donnée dans les actes administratifs (...), le titre sera gravé sur les deux portes qui entourent la ville afin que les propriétaires et les autres aboutissent à s'y conformer...».

Gervais Gaillard publie et affiche ce décret « dans tout son contenu ». Mais la croix, semble-t-il, n'a jamais vu le jour et quant à l'allée, les Blagnacais préfèrent parler de « promenade publique ». Une ordonnance de police datée du 14 mars 1816 a encore moins d'effet. Gervais Gaillard déplore que les propriétaires « se sont permis de faire des ouvertures sur le derrière des maisons » c'est-à-dire dans le rempart qui entoure le village, alors « que leur issue était de venir passer aux deux portes dites de Grenade et de Toulouse ». Les Blagnacais se plient de moins en moins à cette contrainte, continuent à faire des brèches dans le mur d'enceinte qui tombe peu à peu en ruine si bien qu'en 1831, lors de la démolition des portes, il n'existe pratiquement plus.

La promenade publique

Grâce aux aménagements voulus par le maire Gervais Gaillard, la promenade devient la voie principale du village au détriment de la Grande rue qui reste tout de même encore la plus commerçante. Pour la première fois, la circulation délaisse l'intérieur du fort et emprunte ce nouvel axe aux dimensions plus conséquentes et qui voit sa fréquentation augmenter tout au long du XIX^e siècle et au delà, notamment avec la démolition des portes, la disparition du

▶ Boulevard du sud actuellement place Jeanne Hérisson (CPA collection BHM)





rempart, l'accès facilité à l'église, l'arrivée de la diligence et, plus tard, celle du tramway.

Les municipalités en prennent soin. Chaque année ou presque une fine couche de menu gravier est étalée sur la chaussée et de la terre remise sur les banquettes. Parfois des réparations de plus grande ampleur s'avèrent nécessaires. Par exemple en 1843, par suite de fortes pluies, « *la chaussée a besoin d'être rehaussée depuis le pont de Rocolle jusqu'au mur du château* » pour se retrouver au niveau des banquettes. En 1848, « *le passage des chevaux des batteries d'artillerie cantonnées dans la commune* » a causé de graves dégradations « *qu'il est urgent de réparer* ». Le gravier « *est pris près du rivage de la Garonne sur un banc qui existe devant le ramier communal de Larigné* ». Il est ensuite « *passé au crible afin d'être exempt de sable ou de terre* ». Les « *fonds libres* » financent le coût du ramassage, du transport, du « *gravelage* ».

Il faut également s'occuper des arbres qui bordent la promenade et remplacer « *ceux qui ne prennent pas racine* » ou « *qui sont coupés par le vent ou par malveillance* ». En février 1838, une vingtaine de jeunes ormeaux « *sont plantés sous la surveillance du maire, assujettis par une barre de bois et armés de ronces pour que les enfants ne puissent les secouer ou les bêtes les ronger* ». En 1852-1853, des tilleuls et des acacias prennent la place de quelques ormeaux morts. Ces arbres participent à l'embellissement de la promenade et du village.

Toujours dans le but de rendre le cadre de vie le plus agréable possible, en 1842, la commune représentée par le maire, Jean Miquel, vend aux riverains qui d'ailleurs, en ont fait la demande « *le tertre dominant la promenade, situé entre leur maison* » et la rue pour « *y établir une terrasse qui embellira leurs habitations et cette promenade* ».

Dès le 29 juillet, le préfet pousse le conseil municipal dans ce sens car « *cette opération est avantageuse pour la commune sur le rapport de la salubrité et de l'Embellissement...* ». La majuscule montre l'importance de cette notion.

Deux délibérations du conseil municipal en date du 14 août et du 9 octobre, un arrêté préfectoral du 19 novembre et durant l'été, une enquête diligentée par le maire de Fenouillet nommé par le préfet ainsi que l'estimation de chaque parcelle effectuée par un géomètre

expert choisi par le maire de Blagnac, précèdent la transaction qui a lieu le 4 décembre chez M^e Dondet, notaire royal à Toulouse.

Ce jour-là, chaque acquéreur paie à M. Frédéric Fauré, percepteur receveur de Blagnac, la somme correspondant à la surface achetée à raison d'un franc le mètre carré. Chacun d'eux s'engage à « *se clore à ses frais du côté de la promenade par un mur de soutènement parallèle à la façade de sa maison (...) d'une hauteur qui ne pourra dans aucun cas excéder deux mètres au-dessus de la gondole qui règne au pied du tertre (...), construit en cailloux ou briques cuites et crépi en mortier de chaux et sable (...) son épaisseur ne pourra être moindre de vingt-huit centimètres à sa sommité* ». Le mur de clôture entre voisins ayant les mêmes dimensions et les mêmes matériaux que le mur de soutènement « *se fera à frais communs...* ».

Tous promettent de ne jamais « *détruire le tertre (...) de le conserver à perpétuité en terrasse (...) de n'y faire aucune plantation si ce n'est de fleurs, d'arbustes ou d'arbrisseaux attendu que la présente concession n'a été consentie par la commune que pour l'ornement de la promenade...* ».

Mais la perpétuité n'a qu'un temps et cette dernière clause tombe plus ou moins rapidement dans l'oubli !

Toutefois, aujourd'hui encore il est possible de se faire une idée de ces terrasses le long du boulevard Jean-Rivet à droite de l'église et devant la dernière maison du boulevard Firmin-Pons avant la descente vers le Ramier.

Les boulevards

La promenade, voie principale du village, bénéficie la première des innovations. Bertrand Lavigne, élu maire en 1848, y fait creuser deux puits à pompe, véritable nouveauté de l'époque, pour que tous les Blagnacais, même ceux dépourvus de puits, puissent profiter des bienfaits de l'eau potable. Il montre ainsi l'exemple. Les municipalités suivantes en installent d'autres d'abord, toujours au levant de la promenade et, enfin en 1874 grâce au maire Prosper Ferradou, dans le nouveau centre près de la mairie-école toute neuve.

Bertrand Lavigne conçoit le projet d'un « *système d'aqueducs souterrains* » qui « *en suivant la promenade* » amènerait « *les eaux pluviales, ménagères* ».

et industrielles (en particulier celles des nombreuses blanchisseuses) de toute la commune à la Garonne » (en fait au canal de fuite du moulin). Mais il se heurte au refus des conseillers municipaux.

Pierre Debax reprend son idée si utile pour l'assainissement du village et la concrétise en 1865. Sur le plan de Blagnac, dressé en 1867-68, la promenade, divisée en trois parties, porte la dénomination de boulevard du Nord (devenu Firmin Pons en 1914), du Centre (actuellement Jean Rivet) et du Sud (aujourd'hui place Jeanne Hérisson).

Le mot boulevard, curieusement associé à promenade, apparaît en 1842 dans la lettre du préfet pour avertir le maire que « plusieurs habitants veulent obtenir la concession d'un terrain communal qui longe leurs habitations situées sur le boulevard de la promenade publique... ».

Dans les années 1870, des bancs installés le long de ces boulevards, à l'ombre des arbres invitent les passants à une pause agréable et surtout des pavés mis en place par un professionnel succèdent au gravier de Garonne en attendant le XX^e siècle avec l'aménagement des trottoirs et le bitumage.

La transformation d'une voie publique presque impraticable en larges boulevards qui « participent encore au charme du Centre ancien » selon l'expression de Guy Éché, n'est qu'une première étape. Bien d'autres travaux de voirie suivront accompagnés de nombreuses améliorations environnementales convertissant le petit village de Blagnac en une ville moderne bien en phase avec notre temps.

 Suzanne Béret

SOURCES et BIBLIOGRAPHIE

- Archives municipales de Blagnac :
 - Série D : 1D11, 1D12, 3D1
 - Série M : 1M9
 - Série O : 1O3, 1O5, 1O6
- Archives départementales de la Haute-Garonne :
 - 3E 30346 : acte de vente de 1842 prêté par Jean-Louis Rocolle que je remercie.

- Revue « Blagnac, Questions d'Histoire » numéros 8, 14, 18, 23, 33, 44
- ÉCHÉ (Guy) « Blagnac Ville et Village » Ed. Éché Toulouse 1985
- LAVIGNE (Bertrand) « Histoire de Blagnac » Ed. Lafitte Reprints Marseille 1978.

En 2012, lors de la mise en place des poubelles enterrées rue du Vieux Blagnac, découverte de murs en brique pouvant être des vestiges du rempart entourant "le bourg" ou de la porte "du Touch".



►
clichés
Didier Chapuy
16 octobre 2012

